



# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

224-CI-Demande d'intervention BE 20-21 – CT

ANGRES le, 14 mai 2020

## INTERVENTIONS DES ENTRAÎNEURS DU CD62TT DANS LES CLUBS ET LES ÉCOLES SAISON 2020-2021

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'imprimé qui vous permettra de solliciter l'intervention d'un entraîneur du CD62TT dans votre structure (clubs et/ou écoles) pour la nouvelle saison 2020-2021.

Nous étudierons en priorité les renouvellements d'actions en cours et celles qui permettent d'assurer un maximum d'heures pour un minimum de déplacement (créneaux de 3 ou 4 heures), ainsi que celles des clubs ou des écoles qui mettent en place des actions de longue durée (ex : de début septembre à fin juin).

Des tarifs dégressifs sont appliqués. Cependant il n'est plus possible d'employer un technicien du CD62 pour un créneau d'une heure en raison du coût du déplacement du BE.

La demande d'intervention des entraîneurs du CD62TT doit parvenir au secrétariat [cdtt@sport62.fr](mailto:cdtt@sport62.fr)

**pour le 30 juin 2020.**

**TARIFS HORAIRE** (Ces tarifs dégressifs ne peuvent être appliqués que pour des contrats sur une année scolaire complète de septembre à juin soit environ 34 semaines)

TARIFS PRESTATION B.E. salarié du CD62TT		
Nombre d'heures hebdomadaire demandées		
2 heures consécutives	<b>52 €</b>	Soit 26 € / heure
3 heures consécutives	<b>69 €</b>	Soit 23 € / heures
4 heures consécutives	<b>88 €</b>	Soit 22 € / heure
4 heures en 2 fois 2 heures consécutives	<b>92 €</b>	Soit 23 € / heure

Pour les clubs qui souhaitent des créneaux horaires avec des demi-heures, le tarif applicable est celui de la tranche inférieure.  
Exemple : un club qui emploie un BE 2h30 sera facturé : 26 € x 2 + 13 € soit 65 €.

**Attention : Etant donné que le Comité Départemental du Pas de Calais de Tennis de Table n'est plus tête de réseau et ne bénéficie plus de subvention de l'ANS, vous devrez régler la totalité des factures émises par le CD62TT.**

### DEMANDE D'INTERVENTION D'UN ENTRAÎNEUR SALARIÉ DU CD62TT

Le club de : .....

Adresse de la salle d'intervention : .....

Président(e) : .....

☎ : ..... 📱 : .....

Demande l'intervention d'un BE du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table afin d'assurer un entraînement dirigé au sein de sa structure, au cours de la saison 20120 – 2021.

**CRENEAUX HORAIRE** (si possible proposez plusieurs jours de la semaine car il ne nous est pas possible de répondre à toutes les exigences et il faut parfois être capable de changer ses habitudes).

Volume horaire hebdomadaire demandé : \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_.

Jour de la semaine	Créneaux horaires	Volume horaire		Jour de la semaine	Créneaux horaires	Volume horaire
			OU			
			OU			
			OU			

Commentaires : .....

Début et fin de l'intervention : A partir du : \_\_\_\_\_ JJ/MM/2020 Jusqu'à : \_\_\_\_\_ JJ/MM/2021

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature



[www.cd62tt.com](http://www.cd62tt.com)



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table  
Maison des Sports du Pas-de-Calais  
9 rue Jean BART  
62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34



[cdtt@sport62.fr](mailto:cdtt@sport62.fr)

